



ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

ALGÉRIE VS GUINÉE : LE MATCH À NE PAS RATER

Page 14

RÉUNION
DU GOUVERNEMENT

CRÉATION DE
L'AGENCE NATIONALE
DES GRANDS
ÉQUIPEMENTS
PUBLICS

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5034 | Jeudi 6 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALVIAR

OUVERTURE
DU POINT DE VENTE
DE MOUTONS

Page 2

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

LES BONS POINTS DU FMI

Page 3



CONSEIL DE SÉCURITÉ



■ ENVIRONNEMENT

LE CNESE REMETTRA
UN RAPPORT AU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

Page 5

■ SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES
TROIS ÉLÉMENTS ARRÊTÉS
EN UNE SEMAINE

Page 3

■ SAISON ESTIVALE 2024

3 464 000 ALGÉRIENS
DE LA DIASPORA ATTENDUS

Page 4

BAN KI-MOON SALUE LE RÔLE CONSTRUCTIF QUE JOUE L'ALGÉRIE

Page 5

ALVIAR

Ouverture du point de vente de moutons

L'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR) procédera, à partir de samedi prochain, à la vente des moutons de sacrifice pour l'Aïd El-Adha au niveau de son point de vente de Birtouta (Alger) à des prix oscillant entre 59.000 DA et 90.000 DA, a fait savoir mercredi le directeur général d'ALVIAR, Ziani Ali.

«L'opération de vente sera lancée au niveau des dépôts de la société sise à Birtouta à partir de samedi 8 juin et se poursuivra jusqu'à la veille de l'Aïd El Adha, à des prix fixés à 59.000 DA, 79.000 DA et 90.000 DA selon le poids du mouton», a précisé le responsable.

Dans ce sillage, M. Ziani a affirmé qu'un «nombre considérable» de moutons ont été réceptionnés au niveau de son point de vente à Birtouta (Alger), ajoutant que l'approvisionnement se poursuivait depuis les points d'engraissement, notamment de la ferme principale relevant de la société implantée à Djelfa, avec possibilité de recourir aux éleveurs sous contrat avec ALVIAR, si nécessaire.

Il a, en outre, insisté sur l'impératif d'un contrôle vétérinaire «rigoureux» des cheptels.

M. Ziani a affirmé, à ce propos, que l'approvisionnement en bétail se fera quotidiennement, en fonction de la demande, précisant que la société qui a préparé cette opération depuis des mois, est dotée d'une expérience lui permettant de faire face à tout imprévu.

Quant à l'état de santé du cheptel commercialisé, le DG d'ALVIAR a fait savoir que «l'opération est sous contrôle et que tout le bétail commercialisé est exempt de malformations et de maladies», précisant que «cela est attesté par un certificat émis par les services vétérinaires de la wilaya, qui accompagne le déplacement du troupeau.»

Et d'ajouter que quatre (4) vétérinaires ont été mobilisés au niveau du point de vente de Birtouta veillant en permanence sur le contrôle des bovins jusqu'à livraison aux acquéreurs.

R. N.

CONGRÈS INTERNATIONAL DU
TRAVAIL
**Fayçal Bentaleb
à Genève**



Le ministre du Travail, de la Population et des Collectivités locales, Fayçal Bentaleb, s'est tenu depuis hier à Genève pour assister aux travaux du Congrès international du travail. Il conduira une importante délégation composée de représentants du gouvernement, des syndicats et du patronat.

Le congrès, qui s'étalera sur douze jours, abordera de nombreuses thématiques liées au monde du travail et les droits des salariés.

La situation dramatique des travailleurs palestiniens dans les territoires occupés sera aussi évoquée.

R. N.

SOMMET AFRIQUE-CORÉE

Attaf participe au segment relatif au développement de la coopération économique



«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a participé, hier à Séoul (Corée du Sud), au deuxième segment des travaux du Sommet Afrique-Corée relatif au développement de la coopération économique, et ce, dans le cadre de la visite de travail que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'a chargé d'effectuer», a indiqué un communiqué du ministère.

PAR RIAD EL HADI

En marge de ce Sommet, M. Attaf «s'est entretenu avec son homologue de la République de Corée,

M. Cho Tae-yul, avec lequel il passé en revue les relations de coopération entre les deux pays dans leurs différents volets et dimensions», précise la même source.

Lors de la rencontre, «l'accent a été mis en particulier sur les perspectives prometteuses de développement des relations bilatérales, d'autant que l'Algérie est le seul pays africain à entretenir un partenariat stratégique bilatéral avec la République de Corée», selon le même document.

S'agissant de la dimension politique des relations algéro-coréennes, les deux ministres «se sont félicités du niveau de coordination bilatérale, notamment dans le cadre des mandats des deux pays en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité», ajoute la même source.

Les deux parties ont également «procédé à un échange de vues sur les derniers développements liés à l'agression israélienne incessante contre la bande de Gaza, à la lumière des

propositions en cours de négociation pour arrêter cette agression et prendre en charge la situation humanitaire déplorable à Gaza.» M. Attaf a, par ailleurs, rendu une visite de courtoisie à l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, «lors de laquelle il a rendu hommage à son riche parcours et aux précieuses contributions qui ont été les siennes durant son mandat à la tête de l'organisation onusienne au service des objectifs de paix, de sécurité et de développement dans le monde et sur le continent africain en particulier.»

À cette occasion, M. Ban Ki-moon «s'est remémoré avec gratitude le grand soutien que lui a apporté l'Algérie durant son mandat de Secrétaire général des Nations Unies», saluant «le rôle constructif que joue l'Algérie aujourd'hui depuis son siège au Conseil de sécurité en faveur de la promotion des buts et principes des Nations Unies.»

R. E.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Front El-Moustakbal prêt pour contribuer à sa réussite

«Le président du parti Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig a affirmé, avant-hier à Tipasa, que sa formation politique est fin prête pour contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle, dans l'intérêt suprême de la Nation. Boutbig, qui animait un rassemblement de femmes consacré au bilan d'activité des élus locaux du parti au sein des assemblées élues de la wilaya», a expliqué que le Front El-Moustakbal est «complètement prêt pour contribuer au succès de la prochaine élection présidentielle, loin de tout calcul étroit, de tout égoïsme et des intérêts personnels, mais plutôt dans l'intérêt suprême de la Nation.» Il a aussi noté l'importance du contexte d'organisation

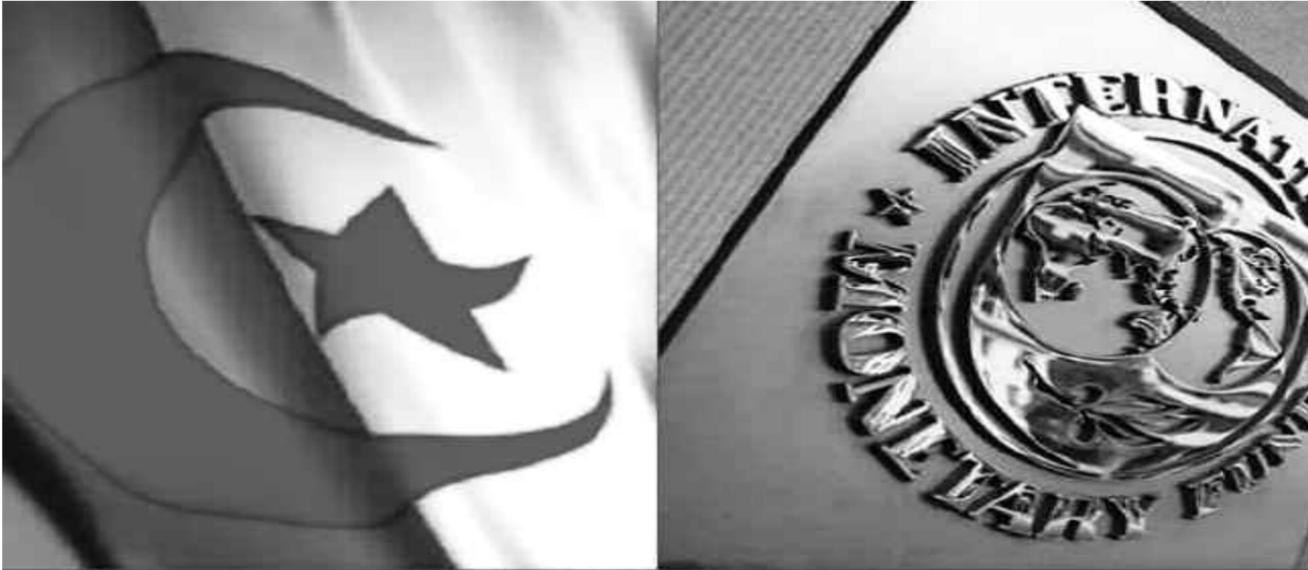
des présidentielles de septembre 2024, soulignant «le défi relevé par l'Algérie en vue de mettre fin aux tentatives d'ingérence dans les affaires des pays et de semer la discorde et la Fitna par des discours défaitistes exprimés clairement sur les réseaux sociaux pour remettre en cause les capacités de l'Algérie, la force de ses institutions et l'unité de ses rangs.» «Les acquis réalisés ces dernières années ne peuvent être niés que par des ingrats», a-t-il ajouté, citant principalement «la stabilité sociale et la protection des frontières de la Nation, en plus des indicateurs économiques encourageants traduisant le sérieux et l'efficacité des réformes profondes en cours en Algérie.» Boutbig a assuré, en

outre, que le Front El-Moustakbal s'emploie à la «mobilisation des forces vives du pays en diffusant le sens civique et patriotique et en contribuant à la moralisation de l'action politique selon une vision partisane nationale et moderne qui a foi en l'importance de renforcer la force et la cohésion des institutions constitutionnelles.» Le Front El-Moustakbal «œuvre également au rejet des discours de la haine et de la discrimination et à la lutte contre les anciennes pratiques politiques qui ont consacré le favoritisme. Il œuvre aussi au renforcement de la culture de citoyenneté qui accorde une importance particulière à la femme», a-t-il ajouté.

R. N.

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Les bons points du FMI



Comment va l'économie algérienne ? Une question lancinante qui taraude l'esprit de larges pans de l'opinion publique, mais aussi des analystes

PAR KAMAL HAMED

Selon le gouvernement la réponse est toute simple : l'économie nationale se porte bien. Apparemment, cette affirmation est crédible. En atteste l'appréciation du Fonds monétaire international (FMI).

En effet, le FMI a apporté son satisfecit. Par la voix d'un de ses plus hauts responsables cette institution de Breton woods vient de le confirmer aux autorités algériennes. C'est la Banque d'Algérie (BA) qui en a fait l'annonce « Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a reçu le directeur exécutif au Conseil d'administration du Fond moné-

taire international (FMI), Bahador Bijani, qui a souligné les performances économiques solides de l'Algérie, renforçant sa position au sein de cette institution », a indiqué mardi un communiqué de la BA. Lors de leur entretien qui s'est tenu lundi à Alger, Bijani a relevé « la situation économique confortable de l'Algérie ainsi que la solidité des indicateurs affichés notamment en termes de reprise économique, de la balance des paiements et de la position extérieure, exprimés par la mission du FMI au titre de l'article IV », selon le communiqué. Le directeur exécutif a également relevé « la solidité des performances de l'Algérie au cours de ces dernières années, qui renforce davantage sa position au sein de l'institution », ajoute la même source.

À noter que Bijani représente au sein du Conseil d'administration du FMI la circonscription dont l'Algérie est membre et qu'elle représente auprès du Comité monétaire et financier international. Il faut dire que les derniers rapports du FMI sont tous assez positifs.

Ils confortent, en somme, les affirmations des responsables algériens. À la fin du mois de mars le rapport du FMI estime que les perspectives économiques à moyen terme du pays dépendront des efforts de diversification de l'économie et de la capacité du gouvernement à attirer les investissements privés. Le FMI a estimé, que « l'économie algérienne devrait enregistrer une croissance de 3,8% en 2024 et de 3,1% en 2025, grâce notamment aux importantes dépenses budgétaires prévues par le gouvernement. » Cette institution

financière internationale a par ailleurs indiqué que l'économie algérienne a enregistré une croissance de 4,2 % en 2023, grâce notamment au rebond de la production des hydrocarbures et à de solides performances dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services. Dans le détail, le secteur des hydrocarbures a enregistré une croissance de 4,5% durant l'année écoulée et devrait maintenir cette tendance avec une hausse de 2,7% en 2024. Les autres secteurs hors hydrocarbures ont quant à eux connu une croissance de 4,1% en 2023 et devraient progresser de 4 % en 2024.

Le Fonds a aussi indiqué que « l'inflation devrait entamer sa courbe descendante à partir de 2024 en baissant à 7,6%, avant de continuer à refluer progressivement pour s'établir à 5,5% en 2027. » IL est vrai que ces projections dépendent aussi de quelques facteurs. En effet, le FMI considère que les perspectives économiques à moyen terme du pays dépendront « des efforts de diversification de l'économie et de la capacité du gouvernement à attirer les investissements privés. » Cette appréciation du FMI corrobore dans une large mesure les projections de la Banque mondiale. « La croissance devrait rester robuste en 2024, portée par le dynamisme continu du secteur hors hydrocarbures. Dans le scénario de référence, la croissance globale devrait s'établir à 2,9%, soutenue par la croissance non extractive, projetée à 3,4%, tandis que le secteur extractif devrait se contracter de 0,5% », a indiqué un rapport de la Banque mondiale rendu public récemment.

K. H.

AMÉNAGEMENT DE LA BAIE D'ALGER

Badani affirme la prise en charge des préoccupations des pêcheurs

« Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, avant-hier à Alger, la prise en charge des préoccupations des professionnels du port de pêche d'Alger et ce, dans le cadre du plan d'aménagement de la baie d'Alger », a indiqué le ministère dans un communiqué. Le ministre s'exprimait lors d'une audience qu'il a accordée au président de la Chambre de pêche et d'aquaculture d'Alger, Kamel Meddahi, dans le cadre des réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilayas et des représentants des professionnels du secteur. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, Badani a écouté les préoccupations et les propositions soulevées par Meddahi, affirmant que le dossier « est suivi avec les différents secteurs partenaires en coordination avec les autorités de la wilaya d'Alger. » Le ministre a insisté sur « l'association des professionnels pour trouver des solutions urgentes à cette préoccupation, afin d'assurer la poursuite de l'activité de pêche dans le port, dans des conditions favorables », selon la même source.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

« Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui jeudi à partir de 09h30, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement. Ces questions concernent les secteurs de la Culture et des Arts, de la Poste et des Télécommunications, de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a précisé le Chambre haute du Parlement », a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Création de l'Agence nationale des grands équipements publics

« Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant création et organisation de l'Agence nationale des grands équipements publics », selon un communiqué du premier ministre.

Cette agence aura pour mission la supervision des études, la réalisation et le suivi des grands projets publics approuvés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à renforcer et développer l'infrastructure nationale et à créer des emplois.

Le gouvernement a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents projets relatifs à l'approvisionnement en eau, notamment ceux inscrits au programme national de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, pour répondre aux besoins croissants, en tenant compte des projets résidentiels et des nouveaux pôles urbains. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif relatif au Comité national de la sécurité de l'aviation civile et aux comités locaux de sécurité aéroportuaire.

R. N.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Trois éléments arrêtés en une semaine

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté trois éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 29 mai au 4 juin.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 mai au 4 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national », a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts

soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (71) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (102) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (500519) comprimés psychotropes ont été saisis ».

Mise en échec de tentatives d'introduction de 102 kilogrammes de kif traité via les frontières avec le Maroc

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté « (245) individus et saisi (37) véhicules, (215) groupes élec-

trogènes, (137) marteaux piqueurs, (11) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite. »

Arrestation de 171 immigrants clandestins

De même, « (13) autres individus ont été interceptés et (06) fusils de chasse, (17142) litres de carburants, (64) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (58) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. »

Par ailleurs, « (171) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le MDN.

R. N.

112^e SESSION DE LA CII À GENÈVE

L'Algérie prendra part aux travaux

L'Algérie prendra part, à partir de jeudi à Genève (Suisse), aux travaux de la 112^e session de la Conférence internationale du travail (CII), a indiqué hier un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb conduira une délégation tripartite composée de représentants du gouvernement, des travailleurs et du patronat, pour participer à cette session, dont les travaux se déroulent du 03 au 14 juin (12 jours) sous le thème "Vers un contrat social renouvelé." Les participants débattront, lors de cette session, de plusieurs axes, dont "les rapports du président du Conseil d'administration et du directeur général, les informations inhérentes aux programmes et au budget, les différents rapports relatifs à l'application des accords et des recommandations", en sus "du débat du thème de la protection contre les risques biologiques, les principes et les droits fondamentaux au travail, le travail décent et l'économie des soins", lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, un intérêt particulier sera accordé à la question palestinienne par les participants, notamment la situation dans les territoires occupés y compris l'oppression et la maltraitance commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens, poursuit la même source. M. Bentaleb devra tenir, en marge de la conférence, des entretiens bilatéraux avec ses homologues participant à cette session.

FUITE DES SUJETS DU BEM 2024

Deux femmes condamnées à 02 ans de prison ferme

Le tribunal de Tébessa a condamné, avant-hier, à deux ans de prison ferme une candidate libre et une femme présumée complice pour leur implication dans la fuite de sujets et de réponses des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), via des moyens de communication à distance. Selon un communiqué du Parquet de la République près la Cour de Tébessa, les deux accusées, âgées respectivement de 25 et 34 ans, ont été poursuivies en comparution immédiate pour "délit de fuite de sujets d'examen du BEM par le biais de moyens de communication à distance" pour la première et "délit de fuite de réponses d'examens du BEM par le biais de moyens de communication à distance" pour la seconde.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Trois morts et trois blessés à Skikda

Un accident de la circulation, survenu hier mercredi dans la wilaya de Skikda, a tué trois personnes et causé des blessures à trois autres. Les équipes de secours de la Protection Civile, sont intervenues à 9h57 suite à une collision entre deux voitures sur la route nationale n°85 dans la commune et daïra de Sidi Mezghiche. L'accident a entraîné la mort de trois personnes qui ont été transportées à la Morgue locale, alors que les trois blessés ont été soignés et transférés à l'hôpital local.

R. N.

SAISON ESTIVALE 2024

3 464 000 Algériens de la diaspora attendus



L'amour, le respect et surtout la gratitude que porte le président de la République à l'égard de nos compatriotes vivants à l'étranger sont inestimables. Certains l'ont ressenti et remarqué par contre d'autres l'ont vécu réellement.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, les choses ont changé depuis quelques années avec l'amélioration des conditions sécuritaires que certaines parties veulent tenir et celle de la situation sanitaire qui jadis, c'est du passé. Tous ces facteurs et tant d'autres ont incité ces Algériens d'outre mer à venir y passer leurs vacances, une opportunité aux nostalgiques et surtout une découverte à leur progéniture du pays de leurs origines. Leur nombre augmente progressivement

chaque année, voire à pas de géant. Ainsi pour cette année, l'activité touristique a rebondi et les voyages intérieurs et en provenance de l'étranger, notamment de France, d'Italie et bien d'autres destinations, ont contribué à l'amélioration de la reprise du tourisme, et le meilleur est à venir selon les responsables du secteur ! En effet, les trois années de pandémie juste pour se rappeler ont été cauchemardesques pour les Algériens établis à l'étranger, en raison des restrictions de voyage et de la flambée des prix des billets. Une période durant laquelle les émigrés ont trouvé toutes les peines du monde à revenir au pays, même si depuis la réouverture internationale des frontières, la circulation s'est libérée, laissant néanmoins la communauté algérienne de l'étranger perplexe devant la cherté des prix des billets. Mais compte tenu de l'intérêt particulier du Président Tebboune à l'égard de la diaspora, l'espoir semble revenir au sein de nos compatriotes surtout après les nouvelles mesures prises par le président Tebboune en leur faveur ainsi que les pré-

paratifs d'une façon générale de la saison estivale 2024.

En effet, le Président Tebboune a ordonné une révision des prix, pour les rendre accessibles aux familles algériennes, afin de renforcer et d'encourager le tourisme intérieur.

Le président de la République a aussi ordonné « l'application stricte de la loi contre toute forme de spéculation saisonnière sur les plages et le plein respect du principe de son libre accès sur toutes les côtes algériennes. »

Aussi, ces derniers sont autorisés à entrer sur le territoire national avec une carte d'identité ou un passeport algérien, même expiré, à condition qu'ils soient détenteurs d'un passeport étranger en cours de validité. Cette mesure est valable jusqu'à fin octobre 2024.

Ajoutez à cela, les efforts consentis par les autorités pour le développement du secteur du tourisme, qu'il soit public ou privé. Et ce, à travers la promotion des différentes destinations.

I. A.

FARID HAROUADI

Exploiter de nouvelles zones au large pour augmenter la production halieutique

PAR RACIM NIDHAL

Le Secrétaire général au ministère de la Pêche et de la Production Halieutique, M. Farid Harouadi, s'est exprimé hier, sur la question de la hausse des prix et de la faible disponibilité du poisson sur le marché en Algérie. Selon lui, cette situation découle de la stagnation de la production halieutique nationale depuis plus de 30 ans, alors que la demande n'a cessé d'augmenter.

« La production halieutique nationale est figée depuis les années 90, avoisinant les 100 000 tonnes par an, selon une étude menée, en 2023, par un comité d'experts », a déclaré M. Harouadi lors de son intervention dans l'émission

L'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Malgré le doublement du nombre de navires de pêche en vingt

ans, passant de 2 550 en 2000 à 6 200 en 2020, la production n'a pas connu d'augmentation significative.

Selon l'intervenant, cette contradiction déconcertante s'explique par le fait que l'activité de pêche en Algérie s'est limitée aux seules zones côtières, où la biomasse «pêchable» est estimée à 187 000 tonnes, tandis que les professionnels ne sont pas équipés pour exploiter les zones en haute mer, qui regorgent de poissons. C'est pourquoi l'Algérie, explique M. Harouadi, mise sur la prospection et l'exploitation de nouvelles zones en haute mer en introduisant des navires adaptés et équipés pour la grande pêche.

Il mentionne, à ce propos, « l'instruction du président de la République d'importer des navires de plus de 40 mètres capables de naviguer de 15 à 30 jours au large des côtes algériennes. Ce qui nous permettra

d'augmenter la production nationale de 50% à l'horizon 2026. »

Vers le renforcement de la production aquacole

Le ministère de la Pêche envisage également de renforcer la production aquacole marine pour répondre à la demande nationale croissante. « Actuellement, la production aquacole marine est estimée à moins de 7 000 tonnes, alors que le potentiel est de 120 000 tonnes », souligne l'invité de la Chaîne 3.

Il révèle à ce sujet que 187 projets aquacoles sont enregistrés et que 70 autres projets sont en cours de réalisation, ce qui devrait permettre de porter la production à 10 000 tonnes d'ici la fin de l'année et à 100 000 tonnes d'ici 2030.

R. N.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Ban Ki-moon salue le rôle constructif que joue l'Algérie

M. Ban Ki-moon, ancien SG de l'ONU, salue « le rôle constructif que joue l'Algérie aujourd'hui depuis son siège au Conseil de sécurité en faveur de la promotion des buts et principes des Nations Unies. »

PAR LAKHDARI BRAHIM

M. Ban Ki-moon a reçu M. Ahmed Attaf qui lui a rendu une visite de courtoisie, a-t-on annoncé dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Attaf a « rendu hommage à son riche parcours et aux précieuses contributions qui ont été les siennes durant son mandat à la tête de l'organisation onusienne au service des objectifs de paix, de sécurité et de développement dans le monde et sur le continent africain en particulier. »

À cette occasion, M. Ban Ki-moon « s'est remémoré avec gratitude le grand soutien que lui a apporté l'Algérie durant son mandat de Secrétaire général des Nations Unies. »

De Villepin : « C'est une chance d'avoir l'Algérie comme membre non permanent au Conseil »

Abordant la multitude de conflits dans le monde et citant expressément le génocide que continue de perpétrer l'entité sioniste à Gaza et à Rafah, M. De Villepin a déclaré, lors d'une conférence animée à la Faculté des sciences de l'information et de la communication (Alger-3) sous l'intitulé « La nouvelle donne internationale », qu'« il y a une revendication toute légitime d'un peuple (palestinien-ndlr) qui a vu sa



terre spoliée où tout a été détruit. Pis encore, il a eu des viols et des massacres d'enfants et de femmes. Toutes les conditions ont été réunies pour traîner le peuple dans un engrenage meurtrier », dénonçant la politique de « deux poids, deux mesures ». Saluant la position franche et constante de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU, M. De Villepin a indiqué que « le monde assiste impuissamment à une logique de destruction et tous ces conflits sont, à mon sens, mémoriels. » Citant l'exemple des campus américains qu'il qualifie « d'une nouvelle donne », le conférencier s'est félicité du fait que « beaucoup de pays reconnaissent l'Etat palestinien. Les choses bougent et avancent, certes, mais je pense d'ores et déjà au jour d'après, c'est-à-dire après les ames,

car il s'agira, là aussi, de savoir comment le territoire palestinien sera géré, sachant qu'Israël veut garder le contrôle. »

Connu pour son célèbre discours du 14 février 2003 à l'ONU où il s'était opposé à l'intervention des États-Unis en Irak, alors qu'il était ministre français des Affaires étrangères, M. De Villepin a également mis en évidence le rôle que devra jouer l'Afrique pour faire face à la montée de nouveaux blocs dans le monde. « Il y a comme un cloisonnement des États dans ce continent. Les pays d'Afrique gagneront s'ils levaient les barrières, mutualisaient les infrastructures et élargissaient les bases des échanges et des modes de consommation », a encore estimé le conférencier.

L. B.

Boughali reçoit le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie

Brahim Boughali a reçu, hier, le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, l'ambassadeur Alejandro Alvarez. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) a salué lors de cette rencontre les efforts des Nations unies, notamment dans le soutien aux programmes des pays en développement à travers le monde pour atteindre le développement durable, soulignant « la nécessité d'assurer les conditions propices à sa réalisation, notamment la sécurité et la stabilité », selon un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Mettre l'expertise des différentes agences onusiennes à la disposition de l'APN

M. Boughali a abordé « la question de la coordination et du partenariat avec les agences des Nations Unies pour contribuer à la formation et au partage d'expertise afin d'améliorer la performance parlementaire dans différents domaines, d'assurer la qualité de la législation et d'adapter les lois aux normes internationales », ajoute le communiqué.

Pour sa part, M. Alvarez a souligné « l'importance et le rôle de l'Algérie en tant que pays stable qui consacre ses efforts à la stabilité et à la sécurité dans la région », saluant « la dynamique législative du Parlement. »

Il a, à cet égard, affirmé « sa volonté de mettre l'expertise des différentes agences onusiennes à la disposition de l'APN pour contribuer au développement et à la promotion du travail parlementaire par la formation », conclut le communiqué.

R. N.

SÉCURISATION DES PLAGES

Un dispositif de surveillance installé

La Direction générale de la Protection civile a installé son dispositif de surveillance pour sécuriser des plages au niveau de 14 wilayas côtières, en prévision de la saison estivale.

Selon un communiqué des services de la Protection civile « 10.107 agents assureront la surveillance de 456 plages autorisées à la baignade au niveau des wilayas de Chlef, Bejaïa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Annaba, Mostaganem, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tipasa, et Ain Témouchent. »

Parmi l'effectif mobilisé, « 985 agents, 369 maîtres-nageurs et 8753 agents saisonniers », ajoute le communiqué.

À cet effet, la Direction générale de la Protection civile a mobilisé le matériel nécessaire aux opérations de sauvetage, dont « 254 canots, 799 gilets de sauvetage, 2.415 bouées de sauvetage, outre 1.938 unités de masques de plongée et de palmes. »

R. N.

ENVIRONNEMENT

Le CNESE remettra un rapport au président de la République

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le CNESE compte soumettre prochainement au Président Tebboune, son nouveau rapport consacré à l'environnement en Algérie.

C'est ce qu'a annoncé hier à Alger, la présidente du CNESE (Conseil national économique, social et environnemental), Rabéa Kharfi, qui s'exprimait dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence nationale portant sur le thème « Enjeux et défis environnementaux de l'Algérie: une approche globale, des espaces sahariens au littoral », organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en collaboration avec l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, coïncidant avec le 5 juin de chaque année.

Développement de l'économie verte

Dans ce cadre, la présidente du CNESE a précisé que « ce rapport de prospective sur les défis environnementaux, qui sera remis au président de la République, est focalisé, notamment sur le développement de l'économie verte, l'hydrogène, la gestion des déchets ainsi que le recyclage. »

Elle a également souligné que « ce rapport a tenu compte des rapports précédents élaborés par le Conseil, en apportant une synthèse de toutes les actions réalisées auparavant avec une projection sur les défis et les enjeux dans les prochaines années. »

À cette occasion, la présidente du CNESE a rappelé l'intérêt accordé par le président de la République dans son programme à la question environnementale, qu'elle a considérée comme « transversale et qui a un

impact direct sur le niveau et la qualité de la croissance économique, la durabilité, et la dimension sociale du pays. »

Évaluer les questions environnementales

Tout en rappelant que le Conseil a pour mission d'éclairer, d'émettre des réflexions et d'évaluer les questions environnementales à la faveur des dispositions de la Constitution de 2020, la présidente du CNESE a souligné, par ailleurs, l'importance de la conférence nationale initiée par l'INESG et l'ENSSMAL sur le thème des enjeux et défis environnementaux de l'Algérie.

Cette conférence a été marquée par des communications et des débats sous forme de panels, animés par des représentants d'institutions, des scientifiques et des experts.

C. A.

MIDI

CULTURE

ARCHÉOLOGIE

Conférence à Alger sur l'évolution de l'espèce humaine

Une conférence sur l'évolution de l'espèce humaine a été animée, mardi à Alger, par le chercheur et archéologue Djillali Hadjouis, spécialiste également en plusieurs autres disciplines scientifiques, en lien avec l'évolution de l'espèce humaine à travers le temps.



**L'importance de la numérisation
des manuscrits et des archives soulignée
à Alger**

ARCHÉOLOGIE

Conférence à Alger sur l'évolution de l'espèce humaine

Une conférence sur l'évolution de l'espèce humaine a été animée, mardi à Alger, par le chercheur et archéologue Djillali Hadjouis, spécialiste également en plusieurs autres disciplines scientifiques, en lien avec l'évolution de l'espèce humaine à travers le temps.

Accueillie au Musée national du Bardo de préhistoire et d'ethnographie, cette première conférence et celle prévue mercredi à l'Institut d'Archéologie de l'Université Alger II, rendent compte entre autres, de "l'évolution de la recherche archéologique en Algérie".

Ces deux rencontres scientifiques qui interviennent en préparation d'un "séminaire international sur le sujet", prévu "à la fin de l'année en cours, ou en début de l'année 2025", découlent du projet "Le Sahara et ses marges", conjointement préparé par le professeur-chercheur et docteur en préhistoire, Iddir Amara, l'expert international Djillali Hadjouis et l'universitaire, Bio-géochimiste, Ilhem Bentaleb, a précisé Iddir Amara, également archéologue.

Après de longues recherches aux résultats probants et pertinents, ce projet restitue "les incidences qui ont affecté l'homme et impacté son environnement à différentes époques", explique encore Iddir Amara, initiateur du projet avec Djillali Hadjouis, le musée national du Bardo et l'Institut d'Archéologie de l'université Alger II.

Dans une conférence intitulée, "Postures comparées entre l'homme et de



Neanderthal et l'homme moderne, nouvelles lectures bio-mécaniques", le professeur Djillali Hadjouis, également spécialiste en paléoanthropologie, paléopathologie et paléontologie, a exposé ses recherches qu'il mène depuis "une quarantaine d'années".

"Dans l'os qui concerne toutes les spécialités du quaternaire de la préhistoire, il y a l'os animal, l'os humain et l'état sanitaire des populations humaines, il s'agira, en partie, de découvrir quelles sont les maladies qui ont été exposées à l'organisme fossile", explique Djillali Hadjouis.

Constituant en soi un complexe évolutif, anatomique, adaptatif, environnemental et postural, le squelette (ou les restes même fragmentaires d'un squelette animal ou humain), permet de reconstituer son environnement à partir "des surfaces articulaires d'adaptation au sol", a encore indiqué l'expert, qui a appuyé son propos avec une projection qui a restitué en images les résultats de ses longues recherches.

"Si dans nos recherches, on a la chance de tomber sur un squelette complet, on va

reconstituer toute son histoire anthropologique", explique encore Djillali Hadjouis, avant d'ajouter : "Ce qui m'intéresse, c'est la posture comparée entre différentes espèces d'hominidés (hommes de la préhistoire) qui ont précédé l'homme moderne ou l'Homo sapiens aujourd'hui".

En 1983, Djillali Hadjouis est l'un des trois chercheurs qui ont découvert "les premiers ossements remontant à trente cinq mille ans avant notre ère, à la cité Melki à Alger, dans le site atérien des phacochères (mammifère ongulé d'Afrique)", a encore indiqué l'auteur de cette découverte.

En hommage à Mohamed Melki, postier-facteur assassiné par les résidus de l'armée coloniale française le 22 avril 1962 dans ce quartier qui porte aujourd'hui son nom, Djillali Hadjouis a baptisé sa nouvelle découverte d'"Equus melkiensis", a-t-il encore expliqué.

Les résultats obtenus de toutes ces recherches seront mis à la disposition de la communauté scientifique et du grand public, a conclu Iddir Amara.

"nouveaux champs féconds de recherche à nombre de chercheurs", a affirmé Iddir Amara, un des auteurs de ces découvertes et passionné de l'Atlas Saharien, du Sahara central et des peuples qui l'ont occupé.

Avec son équipe de chercheurs en préhistoire et en archéologie, Iddir Amara, poursuit-il, a découvert "plusieurs sites dont certains se sont avérés très importants", à l'instar "des grottes inédites dans le grand Sahara et dans l'Atlas saharien pour lesquelles il dirige deux fouilles principales et consacre beaucoup de temps".

"Les projets que nous présentons vont enrichir l'archéologie nationale, car permettant de comprendre les conditions environnementales dans lesquelles l'homme évoluait, par rapport à l'écologie, le climat et autres facteurs influents qui trouveront leurs réponses dans des domaines d'études pluridisciplinaires", a-t-il encore expliqué.

Les résultats obtenus de toutes ces recherches seront mis à la disposition de la communauté scientifique et du grand public, a conclu Iddir Amara.

Le HCA célèbre la Journée nationale du livre et des bibliothèques

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) a choisi la wilaya d'Illizi pour célébrer la Journée nationale du livre et des bibliothèques qui coïncide avec la date du 7 juin de chaque année, et où son Secrétaire général, Si Al-Hachemi Assad, effectuera une visite de travail de deux jours, les 6 et 7 juin prochains.

La Délégation du Haut Commissariat à l'amazighité entamera sa visite par l'inauguration le premier jour d'une exposition de livres et de contenus multimédia amazighs, initiée par le HCA et d'une autre exposition animée par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit autour du livre d'histoire, lesquelles seront suivies de la projection du film documentaire "Ag Bekda .. Soleil d'azjer", produit par le ministère des Moudjahidines.

Lors de la deuxième journée de la visite de travail, le secrétaire général du HCA présidera à l'organisation de plusieurs activités prévues à l'occasion et animera une conférence autour des efforts de l'Etat dans la promotion du lectorat et du livre en tamazight en Algérie, suivie d'une rencontre avec les animateurs de la société civile de la wilaya d'Illizi.

Pour clôturer cette visite de travail, un hommage particulier sera rendu aux enseignants de tamazight de la wilaya d'Illizi, lors d'une cérémonie animée par les troupes artistiques de l'Association de l'amitié pour l'échange et la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Illizi.

Consacrée "Journée nationale du livre et des bibliothèques", conformément au décret présidentiel numéro 21-250 du 3 juin 2021, la date du 7 juin est célébrée chaque année sur l'ensemble du territoire national, avec l'organisation de manifestations et d'activités autour du livre comme une source de la connaissance et du savoir qui rappelle également le rôle prépondérant de la bibliothèque dans la société.

Le 7 juin marque la date où la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger qui contenait des dizaines de milliers de livres et manuscrits précieux et rares en diverses langues, a été incendiée le 7 juin 1962 par l'organisation de l'Armée secrète française, avec la complicité des autorités coloniales.



Mouloudji inspecte plusieurs projets culturels et opérations de restauration à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a effectué, mardi à Alger, une visite dans plusieurs communes où elle s'est enquis de l'état d'avancement de la réalisation de nombre de projets culturels et d'opérations de restauration de monuments et sites archéologiques, en vue de leur préservation, valorisation et rentabilisation.

Accompagnée du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, de responsables d'établissements culturels et de représentants des autorités locales, la ministre a entamé sa visite depuis la commune de La Casbah relevant de la circonscription administrative de Bab el Oued, où elle s'est enquis des travaux de restauration de la citadelle d'Alger, dite Dar Essoultane. Sur place, la ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de restauration du Palais des Beys et celui du Dey, une opération supervisée par la wilaya d'Alger.

La ministre a écouté les explications relatives à la restauration de la citadelle, qui date de l'époque ottomane (XVIe siècle),

constituant l'un des monuments les plus importants de la Casbah, où elle a relevé "un progrès notable" des travaux de restauration du palais du Dey, dont le taux a atteint les 70% et 80% pour le palais des Beys. Selon l'exposé présenté à la délégation ministérielle, la citadelle d'Alger, classée en 1992, patrimoine universel de l'humanité par l'Unesco, dans le cadre de la "Casbah d'Alger", a subi plusieurs opérations de restauration, qui ont touché nombres de ses bâtisses, dont le "Palais du Dey" et le "Palais des Beys", outre "Dar el Baroud", ouverte aux visiteurs après l'achèvement des travaux.

La ministre s'est enquis, en outre, de l'étude de réalisation de la Maison de l'Artiste, une structure culturelle en cours de réalisation et qui vient remplacer Dar El Menzah (Casbah) relevant de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda). Elle a visité, par la suite, le Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, situé à la Basse Casbah, qui fait l'objet d'une opération de restauration et de réaménagement avant son ouverture aux visiteurs.

Ensuite, la ministre s'est rendue à la commune de Hussein Dey où elle a inspecté les travaux de restauration de la Villa de Hussein Dey (l'ancien lycée Thaâlibia), un monument datant de l'époque ottomane classé en 1982 sur la liste du patrimoine national.

Le bâtiment est actuellement en cours de rénovation et d'aménagement, et il est prévu qu'il soit exploité comme un musée

communal sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales une fois les travaux de rénovation et d'aménagement terminés, selon les explications fournies par les responsables du projet, qui a débuté en 2017 et devrait être achevé en juillet 2025.

La ministre a achevé sa visite dans la commune d'Ain Benian (circonscription administrative de Cheraga), qui abritera le projet du siège médico-social de l'artiste, financé par l'Onda.

Dans une déclaration à la presse, la ministre a affirmé que les travaux de construction du siège médico-social de l'artiste débiteront "dans les plus brefs délais", ajoutant que cet établissement de santé, qui comprend plus de 9 spécialités ainsi que des installations sociales et de divertissement, devrait être livré après 18 mois de travaux.

Elle a souligné que sa réalisation intervenait dans le cadre de "la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, envers les artistes en vue de l'amélioration de leur situation sociale".

Après avoir insisté lors des différentes haltes de sa visite sur l'importance de "respecter les délais de réalisation des différents projets inscrits", la ministre a précisé que les chantiers de restauration et de valorisation ouverts à Alger visent à "rentabiliser les structures culturelles et les sites historiques restaurés" et à "protéger et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel".

Bouazzara reçoit l'Ordre du Soleil levant de l'ambassade du Japon en Algérie

Le commissaire du Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a reçu, mardi, l'Ordre du Soleil levant de l'ambassade du Japon en Algérie.

La cérémonie de distinction s'est déroulée au siège de l'ambassade du Japon en Algérie, lors de laquelle M. Bouazzara a reçu une attestation de mérite et l'Ordre du Soleil levant, au grade « Rayon d'or » des mains de l'ambassadeur japonais Kono Akira en personne, en reconnaissance de « ses contributions exceptionnelles pour le développement des relations

d'amitié entre les peuples japonais et algérien ».

Rapprochement des peuples japonais et algérien à travers la musique

L'ambassadeur japonais a mis en exergue « le rôle » joué par M. Bouazzara pour le rapprochement des peuples japonais et algérien à travers la musique, « pendant 20 ans de coopération conjointe avec l'ambassade du Japon en Algérie, appuyée par des relations de coopération culturelles bilatérales constantes ».

M. Akira a souligné l'importance du FCIMS, le qualifiant « d'excellente opportunité de

coopération » ayant permis à plusieurs musiciens nippons d'animer des concerts de musique devant un public algérien, ainsi que des sessions de formation au profit des étudiants.

Développer les relations culturelles et d'amitié avec le Japon

Après sa décoration, M. Bouazzara a indiqué que « cette distinction reflète tout d'abord l'engagement de l'Algérie et son attachement à développer les relations culturelles et d'amitié avec le Japon », affirmant « saisir cette opportunité pour réaffirmer son engage-

ment à continuer à œuvrer à la réalisation des objectifs communs qui nous unissent ».

La cérémonie de distinction était ponctuée par la lecture du message adressé par la ministre japonaise des Affaires étrangères, Yoko Kamikawa, au lauréat algérien, dans lequel elle a tenu à le féliciter, lui exprimant toute sa considération pour « ses contributions dans le domaine culturel, artistique et pédagogique, à travers les différents postes qu'il avait occupés, en tant que directeur de l'Institut national supérieur de musique (INSM), directeur de l'Opéra ou en tant que commis-

L'importance de la numérisation des manuscrits et des archives soulignée à Alger

Des participants à une rencontre sur le manuscrit et les archives ont souligné, dimanche à Alger, l'importance de numériser ces fonds documentaires afin de les préserver face aux risques de dégradation.

Intervenant lors d'une rencontre intitulée "Le manuscrit, entre importance scientifique et numérisation", organisée par le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, les différents intervenants ont mis en avant la nécessité d'aller vers la numérisation pour assurer une large diffusion de ces manuscrits. Dans sa communication, le directeur du Centre de recherche en sciences et civilisation islamiques de Laghouat, Ahmed Benseghir, a relevé que l'Algérie dispose d'un "réservoir riche" en manuscrits d'importance culturelle et historique. En plus des "khizanates" (réserves de manuscrits) localisées notamment dans le sud, à Adrar, "les bibliothèques, zaouïa et les mosquées sont dépositaires d'importants manuscrits, selon ce chercheur qui appelle à la numérisation des manuscrits pour mieux les sauvegarder". Il rappelle, à ce titre, que le centre a découvert, dernièrement, une lettre manuscrite adressée par un



déporté algérien en Nouvelle-Calédonie, un des héros de la résistance populaire menée par Cheikh El-Haddad et Cheikh El-Mokrani, au calife de l'époque, le sultan ottoman Abdulhamid II, sur les souffrances endurées par les prisonniers algériens lors de leur déportation forcée par les autorités coloniales françaises. Pour ce chercheur, "la préservation des manuscrits consiste d'abord à les numériser, puis à les mettre à la disposition des chercheurs et étudiants".

Pour sa part, l'universitaire M'barek Hachani, a évoqué dans son exposé les volets technique, réglementaire et juridique de la numérisation, rappelant à ce propos l'importance de préserver les manuscrits et les documents "authentiques" pour les mettre au service de la recherche scientifique. Pour cet enseignant en bibliothéconomie à l'université d'Alger, la Constitution de 2020 consacre "le droit à la protection des données à caractère personnel", appelant à ce titre à

l'adaptation des textes réglementaires et juridiques aux évolutions technologiques et numériques. Evoquant les manuscrits et les archives, l'universitaire Toufik Dahmani a souligné que l'indexation et la numérisation des manuscrits est une tâche "difficile" qui nécessite, selon lui, l'implication des experts et chercheurs dans différents domaines. "La numérisation et le partage de manuscrits feront revivre ces documents qui représentent une matière importante pour les chercheurs", a expliqué cet enseignant à l'Université d'Alger.

Son collègue, Mohamed Khichène, a, de son côté, considéré que les archives permettent d'accéder à des vérités historiques, essentielles notamment dans l'édification des "relations diplomatiques entre les Etats". Prenant la parole lors des débats ouverts au public, le directeur de la Protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine au ministère de la Culture et des Arts, Amar Nouara, a fait part de "la volonté" du ministère de numériser toutes les khizanates, localisées notamment dans le sud du pays.

Le manuscrit, a-t-il mentionné, est une "matière menacée" par le commerce illégal, relevant à ce propos que des documents "rares" et "authentiques" ont été commercialisés par leurs détenteurs, dont les héritiers, ignorant souvent leur valeur patrimoniale et historique.

Projection à Alger du film 3D "El Sakia" sur les massacres de Sakiet Sidi Youcef

Le film en images animées 3D "El Sakia" du réalisateur Naoufel Klach, relatant les événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef qui ont fait des dizaines de martyrs algériens et tunisiens, a été projeté en avant-première, samedi dernier à Alger, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga. Cette nouvelle œuvre cinématographique, qui dénonce les crimes barbares du colonisateur français, raconte l'histoire d'une famille algérienne de Souk-Ahras (extrême-est algérien), contrainte de se réfugier dans un village tunisien sur les frontières avec l'Algérie.

Après la défaite essuyée à la bataille de Djebel El Ouasta, qui a eu lieu le 11 janvier 1958, l'occupant français décide de se venger des civils en bombardant le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef sur la route entre Souk-Ahras et la ville d'El-Kef (Tunisie) qui abritait de nombreux réfugiés algériens parmi les familles ayant fui les affaires coloniales. Les avions français ont bombardé le village le 8 février de la même année faisant des dizaines de chouchou, notamment des femmes et des enfants.

Dans un cadre mêlant réalité et fiction, débute ce long métrage de 72 mn avec le refuge de la famille d'Ahmed, un moudjahid courageux qui a participé à la bataille de Djebel El Ouasta, dans le village de Sakiet Sidi Youcef. Il s'agit de son épouse malade, son fils "Ammar" et de son beau-père, un vieillard, qui vivent dans une maison rurale et reçoivent l'aide et le soutien d'une famille tunisienne aux moyens

modestes, dont le fils "Moncef" devient l'ami intime de "Ammar". Les faits s'enchaînent avec la mort du père de Ammar dans la bataille de "Djebel El Ouasta", et l'histoire prend fin avec des images illustrant le bombardement du village par des avions du colonisateur. Peu ont survécu à ce drame, dont le grand-père de Ammar et l'enfant tunisien Moncef, qui reviendront après l'indépendance en Algérie pour y vivre.

En plus de mettre en lumière la solidarité et la cohésion entre les deux peuples frères, algérien et tunisien qui ont fait face ensemble à la machine de guerre française, liés par leur destin commun, le film met en exergue le combat des villageois qui ont subi les affres du colonialisme durant la guerre de libération. A l'issue de la projection, le ministre des Moudjahidine et Ayants-droits a déclaré que l'œuvre était "exceptionnelle et originale" et "s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde de notre histoire et de la Mémoire nationale".

"Les événements de Sakiet Sidi Youssef, où s'est mêlé le sang des Algériens et des Tunisiens, ont consolidé les relations entre les deux pays voisins", a-t-il rappelé. "C'est bien que les technologies modernes soient utilisées pour immortaliser ces faits, par des jeunes professionnels algériens", a souligné M. Rebiga, ajoutant que ce travail "ouvrira la voie à la réalisation de longs-métrages du même genre". "C'est un domaine fertile pour l'investissement, d'autant qu'il répond aux aspirations des jeunes", a-t-il dit. Le ministre a souligné en outre la néces-

sité de mobiliser tous les moyens afin de transmettre le message des moudjahidine et des martyrs et de "renforcer l'esprit nationaliste et de sacrifice pour la patrie chez les enfants, les jeunes et les générations futures".

De son côté, le scénariste et producteur exécutif de cette œuvre, Tayeb Touhami a précisé qu'il s'agit "du premier film de guerre en images animées 3D au niveau national et arabe", ajoutant que ce long métrage "met en lumière la souffrance des enfants algériens qui étaient parmi les premières victimes du colonisateur barbare". Le réalisateur Naoufel Klach a indiqué, pour sa part, que cette production en images 3D sur l'histoire de l'Algérie "s'inscrit également dans le cadre de la promotion de la réalisation de ce genre de films, un domaine où les jeunes algériens excellent aujourd'hui, et nous avons voulu, a-t-il dit, nous adresser à eux avec le langage de la technologie qu'ils comprennent parfaitement".

Et d'ajouter que "contrairement au film classique, le film en 3D requiert une maîtrise des principes de ces nouvelles technologies".

Le film "El-Sakia", produit en 2024 par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit avec la collaboration du ministère de la Culture et des Arts, a été projeté dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année et auparavant, le 8 février dernier à Sakiet Sidi Youcef en commémoration de l'anniversaire de ces événements tragiques, a précisé le réalisateur.

MINISTÈRE DE LA CULTURE 168 associations culturelles bénéficient de soutien public en 2024

Cent soixante-huit (168) associations culturelles et artistiques à travers le pays ont bénéficié de soutien financier et accompagnement au titre de l'année 2024.

Ces aides s'inscrivent dans le cadre de la politique du ministère de la Culture et des Arts relative à l'accompagnement et au soutien de la société civile, notamment « les associations actives dans le domaine culturel et artistique et porteuses de projets et programmes culturels et artistiques », a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Un budget de 70.000.000 DA alloué aux 168 associations

Un budget d'un montant total de 70.000.000 DA a été alloué aux 168 associations (retenues) pour concrétiser leurs projets, selon le ministère de la Culture et des Arts.

Ces subventions ont été accordées après étude des dossiers et projets par la Commission ministérielle chargée d'étude des projets et programmes proposés par les associations culturelles, activant dans divers domaines artistiques, notamment le théâtre, le cinéma, la musique, le patrimoine et les arts plastiques, a-t-on précisé.

BOUIRA

Cherfa pose la première pierre du projet de réalisation de six centres de stockage de céréales

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a posé, mardi à Bouira, la première pierre du projet de réalisation de six centres de proximité de stockage de céréales, sur les huit, dont avait bénéficié la wilaya, indique un communiqué du ministère.



Lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets et exploitations agricoles dans la wilaya, le ministre, accompagné du wali de Bouira et des autorités locales, a procédé, dans la commune d'El Asnam, à la pose de la première pierre du projet de réalisation de deux centres de proximité de stockage de céréales, où il a rappelé l'importance de ce type de projets qui s'inscrivent dans le cadre du plan national de développement des cultures stratégiques, précise le communiqué. Le ministre a, également, posé la première pierre du projet de réalisation de quatre autres centres de proximité de stockage de céréales au niveau de l'unité de production agricole Si El Hachemi (ex-ferme pilote), dans la commune d'El-Hachimia, où il a écouté un exposé sur la réalisation de ces structures, dont la capacité de stockage s'élève à 5.000 tonnes chacune, soulignant aux responsables du projet l'impératif de "le finaliser dans les délais impartis".

Dans la même commune, le ministre a inspecté un des projets d'investissement réussis dans la filière avicole, en l'occurrence l'exploitation "Bali", qui s'étend sur une superficie de 2 hectares, spécialisée dans la production d'œufs et la valorisation des déchets avicoles.

A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations des producteurs et les a rassurés sur la mise à leur disposition de "tous les moyens nécessaires pour relancer le secteur avicole", rappelant que les

autorités publiques ont "pris plusieurs mesures à cet égard, entre autres la réouverture des importations des intrants en provenance d'Espagne, ce qui a permis de stabiliser ce secteur stratégique et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens". Il a également encouragé les acteurs à étendre leur capacité de production pour répondre aux besoins nationaux et satisfaire à la demande des exportateurs qui aspirent à l'exportation.

La visite a également été l'occasion de donner le coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2023-2024 dans les régions nord du pays, au niveau de l'unité de production agricole de Boucheraine-Mohamed, dans la commune de Lasnam, où il a visité une exposition de produits agricoles et écouté des exposés sur le secteur agricole dans la wilaya, présentés par des cadres et des chercheurs. Dans ce cadre, M. Cherfa a salué le travail accompli par les professionnels du secteur et leur disposition à relever le défi de la sécurité alimentaire, soulignant que les programmes approuvés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tels que la réhabilitation du barrage vert, l'expansion des capacités de stockage, ainsi que la création d'unités de production agricole spécialisées dans le développement des cultures stratégiques

"connaissent un taux d'avancement très appréciable", selon le communiqué du ministère. Dans le cadre de cette visite, le ministre s'est également rendu à Aïn Bessam, où il a donné le coup d'envoi pour le raccordement en électricité de l'exploitation spécialisée dans la production de céréales et de pommes de terres Zouayed- Abdelkrim. A cette occasion, il a affirmé que le programme de raccordement en électricité des exploitations agricoles décidé par le président de la République depuis 2020 "connaît un rythme très avancé, ce qui se traduira positivement sur la production agricole de l'avenir".

Le ministre a écouté à l'occasion un exposé sur la production de pommes de terre et l'exploitation des eaux non conventionnelles dans la wilaya, ajoute le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, le ministre s'est félicité du taux d'avancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, au titre de l'exercice actuel, dans la wilaya, estimé à 52% depuis son lancement le 19 mai dernier, saluant "la forte adhésion des professionnels à cette opération importante et le rôle efficient des autorités locales", selon la même source.

OUARGLA

Un nouveau programme de 5.000 logements au profit de la wilaya

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, mardi à Ouargla, que cette wilaya a bénéficié d'un programme de 5.000 logements de différentes formules. S'exprimant lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite dans la wilaya, M. Belaribi, accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a indiqué qu'un programme composé de 3.000 unités d'habitat rural et 2.000 autres de type public locatif (LPL) a été retenu au profit de la wilaya de Ouargla.

Et de rappeler que la wilaya a bénéficié durant la période de 2020 à 2024 d'un

total de 28.130 logements, toutes formules confondues.

Le ministre a également fait savoir que la wilaya d'Ouargla a bénéficié durant la même période d'une enveloppe de 8,5 milliards de dinars pour l'aménagement des nouveaux pôles urbains, dont la réalisation des réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité et gaz naturel).

Il s'agit, en outre, de diverses opérations de réalisation de 17 équipements publics pour un montant global de 5,2 milliards DA, a ajouté M. Belaribi, précisant que tous ces montants traduisent l'intérêt qu'accorde les hautes autorités du pays à

la prise en charge des préoccupations des habitants de cette wilaya, notamment en matière de logement.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a exprimé sa "satisfaction" quant à la cadence des travaux de réalisation des programmes de logements dans la wilaya à l'instar, a-t-il dit, de celui de 2.400 logements, qui a été mis en chantier au début de l'année en cours, dont 400 unités ont été dorénavant déjà réalisées et seront attribuées à leurs bénéficiaires le 5 juillet prochain, signalant que cela reflète le déficit relevé par les jeunes ingénieurs du secteur et des différents acteurs.

ANNABA/RGA

Des experts et superviseurs font le point sur l'opération dans 2 fermes pilotes

Une équipe de techniciens composés d'un expert international en recensement de l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des superviseurs nationaux et locaux du Recensement général de l'agriculture (RGA) de 2024 se sont enquis, mardi à Annaba, du déroulement de cette opération dans deux fermes pilotes des communes d'Aïn-Berda et El-Hadjar, a appris l'APS auprès de la Chargée de communication à la Direction de wilaya des services agricoles, Zahra Lebouiz.

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la FAO vise à faire le point in situ du déroulement de l'opération de recensement, a précisé Mme Lebouiz. Les superviseurs du RGA accompagnés de l'expert de la FAO, Giorgi Kivinikdze, ont visité les fermes pilotes Chabi "El Arbi" à El Karma, dans la commune d'El Hadjar, et "Boubakr Djemil", dans la commune d'Ain Berda, spécialisées dans la culture des céréales, des légumes secs et de la pomme de terre, a précisé la même source. Les membres de la délégation se sont intéressés à l'opération de collecte et vérification des données et leur intégration à la plateforme numérique. Ils se sont aussi entretenus avec les propriétaires des deux fermes sur leurs activités agricoles et les perspectives de leur développement, relevant l'importance du recensement pour le développement des diverses filières agricoles en Algérie. L'opération du RGA 2024 affiche à ce jour dans la wilaya d'Annaba un taux d'avancement de plus de 40%, permettant d'inventorier et numériser les données sur 2.206 exploitations agricoles sur 5.457 exploitations activant dans la wilaya, a-t-on indiqué.

BATNA

Le barrage de Bouzina mis en service

Le barrage de Bouzina (90 km de Batna) a été mis en service ce mardi.

La mise en service du barrage a été marquée par la présence des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, accompagnés du wali, Mohamed Benmalek. Selon les explications données sur site, cet ouvrage d'une importance majeure pour la région permettra l'approvisionnement en eau potable des habitants des communes de Bouzina, Menaâ, Tigharghar et Larbaâ ainsi que l'irrigation de plus de 500 hectares de vergers arboricoles et de terres agricoles. Le ministre de l'Hydraulique a insisté à l'occasion sur la nécessité de valoriser pareils ouvrages importants pour lesquels l'Etat a mobilisé de grandes ressources financières traduisant ainsi l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce secteur vital étroitement lié au développement et à la vie quotidienne des citoyens. M. Derbal a appelé dans ce contexte les cadres du secteur à fournir davantage d'efforts pour améliorer le rendement, hâter l'exécution des projets et suivre les chantiers afin d'améliorer le service public assuré dans ce domaine qu'il concerne l'eau potable, l'irrigation agricole ou l'assainissement.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Le projet du terminal Est en cours de lancement

Le projet de réalisation d'un nouveau terminal à l'est de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene est en cours de lancement et ce, pour faire face aux flux de voyageurs dans les prochaines années, a indiqué, mardi à Alger, le P.-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni.

M. Mediouni s'exprimait lors de la cérémonie de signature d'un accord de coopération scientifique au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre trois établissements universitaires et la SGSIA, en vue de fournir des services et des solutions techniques et technologiques modernes. Dans ce cadre, le P.-dg de la SGSIA a fait savoir, lors de son intervention que le terminal "Est", qui va s'ajouter au terminal "Ouest", sera doté de nouvelles zones de transit et va renforcer les capacités de l'aéroport qui devra accueillir cette année plus de 10 millions de passagers.

M. Mediouni a évoqué également la réalisation d'un nouveau "village cargo" pour le transport de marchandises et des projets pour automatiser toutes les opérations aéroportuaires, notamment le traitement des bagages et le contrôle des passagers avec le recours aux solutions technologiques. Dans ce sillage, il a souligné l'importance de ces projets pour placer l'aéroport international d'Alger comme une "grande plateforme aéroportuaire



dans la région", assurant que le rôle de hub de l'aéroport tel qu'il a été évoqué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est devenu "une réalité avec un important trafic de passagers transitant actuellement de l'Est de l'Europe vers l'Europe de l'Ouest, et de l'Europe vers l'Afrique en passant par l'aéroport d'Alger". Cette dimension "hub" de l'aéroport d'Alger sera aussi renforcée par les futures lignes aériennes que compte lancer prochainement la compagnie nationale Air Algérie, notamment vers des pays de l'Amérique du Nord et du Sud, a-t-il également précisé soulignant que "l'aéroport international d'Alger est classé aujourd'hui parmi les plus modernes dans le monde". Evoquant l'accord de partenariat signé avec les établissements universitaires, M. Mediouni a mis en avant l'import-

ance de ce partenariat avec le monde universitaire pour développer des solutions technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

"Pour être au diapason de la demande qui sera en hausse, il faudrait développer des solutions technologiques pouvant assurer la fluidité des passagers grâce à la reconnaissance faciale.

Nous disposons de capacités au sein des universités algériennes pour réaliser ces projets. Nous sommes disposés à donner aux jeunes étudiants algériens l'opportunité de développer ses technologies", a-t-il estimé, s'engageant à accueillir au sein de son entreprise les étudiants algériens lauréats, récemment, du Concours international "Huawei ICT Compétition" en Chine.

ÉTÉ 2024

Sonelgaz met en service d'importantes installations énergétiques dans plusieurs wilayas

Le groupe Sonelgaz a mis en service un nombre important de projets énergétiques dans plusieurs wilayas en vue de renforcer et de consolider le réseau électrique et garantir un service de qualité en termes d'alimentation continue durant l'été 2024, a indiqué, mardi, un communiqué du groupe. A travers sa filiale "Gestionnaire du réseau de transport d'électricité (GRTE), Sonelgaz a mis en place un plan d'action spécial pour le renforcement du réseau de transport d'électricité durant l'été 2024, comprenant un certain nombre de projets, dont des centres de raccordement à l'électricité, des transformateurs et des stations mobiles, où 47

méga-installations énergétiques ont été mises en service, tandis que le taux d'avancement de 24 autres installations est compris entre 80 et 100%", précise le communiqué.

Ce plan concerne principalement 16 wilayas prioritaires, à savoir Alger, Sétif, Constantine, Tizi-Ouzou, Biskra, Tlemcen, Ouargla, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Béjaïa, Ghelizane, M'sila, Skikda, Blida et Tipasa, selon la même source. Dans le même sillage, et dans le cadre des préparatifs de l'été en cours et en exécution de l'ensemble des engagements pris par Sonelgaz en matière de renforcement du réseau de transport d'électricité, la branche Sonelgaz-

Distribution a finalisé le plan spécial relatif aux installations de moyenne tension, "en réalisant 687 transformateurs électriques et 2.054 kilomètres de réseau de distribution d'électricité", ajoute le groupe. Outre la garantie de la qualité et de la continuité du service, notamment pendant la saison estivale qui connaît une augmentation de la demande en électricité, ces installations contribueront, selon le communiqué, à "renforcer le réseau électrique pour répondre aux besoins du secteur économique et des projets structurants tels que les zones industrielles, les zones d'activités, les zones agricoles et les stations de dessalement d'eau de mer".

JUMELAGE ENTRE LE CEREFÉ
ET UN CONSORTIUM
GERMANO-NÉERLANDAIS

Clôture aujourd'hui du projet

Le projet de jumelage lancé en 2023 par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) avec un consortium germano-néerlandais pour le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles du Commissariat sera clôturé officiellement ce jeudi, a indiqué un communiqué du CEREFÉ.

A cette occasion, un séminaire de clôture de ce projet de jumelage se tiendra à Alger en présence du commissaire, Noureddine Yassaa, des représentants du Premier ministre, des représentants des différents ministères et institutions, des ambassadeurs de l'Union européenne (UE), notamment de l'Allemagne et des Pays-Bas ainsi que des experts, a ajouté la même source.

Ce projet de jumelage avait été conclu avec un consortium germano-néerlandais constitué du ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat (BMWK), représenté par l'Agence allemande de l'Énergie (DENA) avec le soutien de l'Université de Brème (HS Bremen), ainsi que l'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO) avec le soutien du ministère de l'Économie et du Climat néerlandais.

Inscrit dans le cadre du programme "Facilité d'appui aux priorités du partenariat entre l'Algérie et l'UE" (FAPP), ce projet vise à accompagner la mise en œuvre des cinq priorités de partenariat, dont la priorité "III" portant sur le partenariat énergétique, environnement et développement durable, notamment l'appui aux politiques de développement des énergies renouvelables. D'une durée de 18 mois et doté d'un budget de 800.000 euros, ce projet a permis de consolider les capacités du CEREFÉ en tant "qu'institution transversale et un acteur de référence contribuant au développement national et sectoriel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique", est-il mentionné dans le communiqué.

Il a apporté également "les transformations structurelles, ainsi que les réformes nécessaires à l'amorçage d'une transition juste, ordonnée et progressive vers un modèle énergétique durable et résilient adapté aux spécificités nationales", a relevé également le CEREFÉ. "Ce projet a constitué aussi un instrument important de rapprochement institutionnel, d'échange d'expériences et de transfert de connaissances dans le cadre d'une collaboration durable et d'un partenariat stratégique entre le CEREFÉ et DENA/RVO ainsi qu'avec des institutions allemandes et néerlandaises homologues dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la mobilité durable et de l'hydrogène renouvelable", a-t-on encore souligné de même source.

Au cours de son exécution, plusieurs sessions de formation et ateliers interactifs, animés par des experts dans le domaine ont été organisés avec la participation des membres du CEREFÉ et des secteurs et institutions concernés, a fait savoir le communiqué assurant que "l'ensemble des objectifs assignés à ce projet ont été atteints".

POURSUITE DU GÉNOCIDE SIONISTE SUR GHAZA

Des dizaines de martyrs et blessés au 243^e jour

«Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mardi soir et mercredi matin, dans des tirs de missiles et d'artillerie de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 243 jours», a rapporté l'agence de presse Wafa.

Dans la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, au moins 11 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés dans des frappes aériennes de l'entité sioniste ayant visé plusieurs maisons du camp d'al-Maghazi.

Les équipes médicales ont également récupéré les corps de deux martyrs et plusieurs blessés dans une maison du quartier d'Abou al-Ajen, au sud-est de Deir al-Balah, ciblée par des bombardements d'artillerie.

Dans le camp d'Al-Bureij, au moins deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés après qu'une maison a été bombardée par les forces d'occupation.

Au sud-est de la ville de Ghaza, sept Palestiniens ont été blessés suite à un bombardement de l'entité sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Zaytoun.

Par ailleurs, l'artillerie de l'occupant sioniste a ciblé les quartiers de Tal Al-Hawa et Sheikh Adjlîn dans la ville de Ghaza, au moment où des tirs nourris ont également été signalés, tandis que des drones militaires ont ouvert le feu à proximité de la 20^e rue, à l'est du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza.

Dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, l'artillerie de l'entité sioniste a



tiré plusieurs obus en direction de quartiers résidentiels et sur les zones est de la ville d'Al-Qarara, au nord-est de la ville de Khan Younes. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mardi à 36.550 martyrs et 82.959 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé. Un million de personnes pourraient être confrontées à la famine et à la mort d'ici juillet. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'attend à ce que plus d'un million de personnes dans la bande de Ghaza soient confrontées à la famine et à la mort d'ici la mi-juillet.

Cela ressort d'un communiqué sur son rapport d'alerte précoce pour la période comprise entre juin et octobre 2024 concernant les endroits où se déroule la crise de la faim et où l'insécurité alimentaire aiguë devrait s'aggraver. Le rapport de la FAO indique que l'insécurité alimentaire aiguë va encore s'aggraver dans 18 endroits touchés par des crises alimentaires. Il a souligné la nécessité de fournir une aide urgente

pour prévenir la faim, notamment à Ghaza et au Soudan. Les données présentées dans le rapport montrent que 100% des 2,2 millions d'habitants de la bande de Ghaza se trouvent au troisième niveau ou plus, ce qui est connu sous le nom de "crise" dans la Classification intermédiaire intégrée de la sécurité alimentaire des Nations Unies.

Dans la déclaration relative au rapport, l'organisation a noté que l'agression en cours en Palestine "devrait exacerber la faim aiguë, qui atteint actuellement un niveau catastrophique, avec famine et décès, ainsi que le déplacement de l'ensemble de la population de Ghaza".

Le communiqué ajoute: "Plus d'un million de personnes (près de la moitié de la population de Ghaza) pourraient être confrontées à la famine et à la mort d'ici la mi-juillet".

Le communiqué cite le directeur général de l'organisation, Zhu Dongyu, qui a déclaré que "les prédictions effrayantes sur lesquelles se concentre le rapport devraient servir d'avertissement à nous tous. Agir avant les crises peut sauver des vies".

R. I. / Agences

GHAZA

Outre le génocide, des «dommages catastrophiques» causés à l'environnement

L'agression sioniste contre Ghaza a, outre le bilan humain qui a dépassé les 35000 martyrs, causé des "dommages catastrophiques" à l'environnement, a indiqué hier l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

"La guerre à Ghaza a bouleversé des millions de vies palestiniennes et causé des dommages catastrophiques à l'environnement naturel dont ils dépendent pour l'eau, l'air pur, la nourriture et les moyens de subsistance", a écrit l'UNRWA dans un message publié sur le réseau social X.

Selon l'Agence onusienne, la restauration des services environnementaux à Ghaza prendrait "des décennies" et "ne pourrait commencer qu'après un cessez-le-feu et la fin de la guerre."

En écho à cette annonce, le bureau au Moyen-Orient du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), s'est inquiété lundi des conséquences du conflit sur la

vie quotidienne des Palestiniens, avec notamment l'accumulation "de tonnes de déchets solides dans la bande de Ghaza."

"Des enfants et leurs familles vivent à côté des décharges, souffrant de maladies et d'odeurs nauséabondes", a décrit sur X le bureau régional de l'UNICEF, montrant au passage le témoignage d'une fillette de 13 ans sur l'environnement des Gazaouis obligés de vivre à côté des déchets.

"L'odeur est très mauvaise. Comment puis-je gérer cela ? Tout le monde ici est très malade. Aidez-nous, s'il vous plaît", a-t-elle dit.

"Nous sommes fatigués de ces ordures, elles nous causent beaucoup de maladies et nous sommes infectés par l'hépatite. Nous ne pouvons pas dormir à cause de l'odeur des ordures. Débarrassez-vous des ordures", a ajouté un autre enfant de 11 ans.

Même avant les agressions sionistes, Ghaza était confrontée à des problèmes de

gestion des déchets, produisant chaque jour 1.700 tonnes de déchets avec seulement deux décharges principales pour absorber cette quantité, avait souligné en fin mars 2024 un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Avant l'agression sioniste, par exemple, 3,9 millions de tonnes de déchets étaient déposés dans la décharge principale de Jôhr Edeek, dans le nord de l'enclave palestinienne.

Selon le PNUD, 20 à 35 mètres de déchets étaient empilés au-dessus du sol. Cette décharge fonctionnait au-delà de ses capacités depuis des années, "avec des incendies fréquents dus au manque de ressources, et des préoccupations croissantes concernant les impacts négatifs sur l'environnement, la santé et la société", avait détaillé le PNUD, qualifiant cette gestion des déchets, de "menace silencieuse".

R. I. / Agences

57^e ANNIVERSAIRE DE LA NAKSA

Appel à cesser-le-feu immédiat de l'agression sioniste contre Ghaza

La Ligue des Etats arabes a appelé à la cessation immédiate de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, à garantir l'entrée de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins de la population de l'enclave, et à entamer immédiatement les efforts de reconstruction du territoire, en proie à une agression sioniste sauvage depuis huit mois.

Le Secrétaire général de la Ligue arabe (secteur Palestine et territoires arabes occupés) a expliqué mercredi dans un communiqué, publié à l'occasion du 57^e anniversaire de la "Naksa", qui tombe le 5 juin, que cette année, la commémoration de la Naksa, (survenue lors de la guerre des Six jours (juin 1967), "intervient sur fond d'une agression destructrice lancée par la puissance occupante contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza".

"Plus de 2,3 millions de Palestiniens dans la bande de Ghaza sont exposés à tous types de crimes qui constituent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide, au vu et au su du monde entier", a déploré l'organisation panarabe.

Elle a déploré, dans ce sens, la poursuite de la politique de colonisation, d'assassinats, d'arrestations, de démolition de maisons et de profanation des lieux sacrés en Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est, et le refus de la puissance occupante de se conformer aux résolutions du droit international et de la légitimité internationale concernant la nécessité de mettre fin à l'occupation, de se retirer de toutes les terres palestiniennes et arabes occupées et d'incarner l'Etat palestinien indépendant, avec El-Qods pour capitale, conformément aux décisions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Le secrétariat général de la Ligue arabe a, en outre, appelé la communauté internationale et en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, "à assumer ses responsabilités et à appliquer ses résolutions pertinentes", saluant les positions positives et constructives de tous les pays et peuples épris de paix, en particulier de ceux qui ont pris la décision de reconnaître l'Etat de Palestine, exhortant les pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine, à le faire.

Par ailleurs, la Ligue arabe a réaffirmé dans son communiqué "son soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour défendre sa terre, sa patrie et ses lieux saints", soulignant l'"engagement continu de la nation, des Etats et des peuples en faveur de la cause palestinienne, et son soutien à la juste lutte du peuple palestinien pour obtenir la liberté et l'indépendance".

Depuis le 7 octobre 2023, Ghaza est en proie à une agression sioniste génocidaire qui a fait 36.586 martyrs et 83.074 blessés, jusque-là, selon le bilan donné ce mercredi par les autorités palestiniennes de la santé.

R. I. / Agences

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

Algérie vs Guinée : Le match à ne pas rater

L'équipe nationale algérienne de football affrontera l'équipe nationale de Guinée aujourd'hui, à partir de 20h00, au Stade Nelson Mandela de Baraki, pour compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Le match contre la Guinée aujourd'hui et celui prévu face à l'Ouganda, lundi prochain à Kampala, seront les deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu: face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des



qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires: à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). À l'issue des résultats des deux premières journées, l'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. La Guinée constitue le principal rival de l'Algérie dans ce groupe G, dont le vainqueur se qualifiera directement au Mondial 2026.

«On doit être bons face à la Guinée, c'est une équipe bien organisée et soudée. La Guinée est notre principal concurrent pour la qualification au Mondial 2026. Sur le plan de l'organisation et la gestion du match, on doit être parfaits», a dit le reste prévenu Vladimir Petkovic lors de sa dernière rencontre avec les médias avant de poursuivre: «Les Guinéens jouent très

bien la transition, mais aussi en box to box, avec des joueurs qui évoluent notamment en France et en Allemagne. Donc, la meilleure solution pour nous est de dominer le jeu et éviter surtout de faire des erreurs.» Pour rappel, seul le premier

à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada, et au Mexique.

M. H.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS)/GUINÉE :

«Le match face à l'Algérie sera un tournant»

Le sélectionneur de l'équipe guinéenne de football, Kaba Diawara, a déclaré que le match face à l'Algérie, ce jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026 constituait "un tournant" pour la suite.

"Il s'agit d'un tournant, car on va jouer chez le leader du groupe, qui compte trois points d'avance sur nous.

Les deux équipes se connaissent bien. Chacune a bien fait ses devoirs, il reste la vérité du match", a indiqué le coach du Syli national dans un entretien accordé mardi au site de la Fédération guinéenne (Feguifoot).

Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1), avant de s'incliner au Botswana (1-0).

L'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun.

La Somalie ferme la marche avec 0 point. "On sait ce qu'on veut faire, maintenant si nous serons capables de le faire, seul le match nous le dira. Nous avons fait un bon stage à l'étranger. Concernant le choix des joueurs convoqués, attendant pour voir", a-t-il conclu.

La Guinée a effectué un stage préparatoire à l'étranger de neuf jours en vue des rendez-vous face à l'Algérie et le Mozambique, en présence de 23 joueurs. Le défenseur de Red Star (Ligue 2/France), Rayane Doucouré, victime d'une petite fissure à la vertèbre lombaire, a déclaré forfait, et a été remplacé par Ibrahima Sory Conté UTA Arad (Div.1 roumaine).

En revanche, l'attaquant Ousmane Camara (FC Astana/Kazakhstan), qui a senti un petit point au niveau des abdominaux, reste incertain pour ces deux prochaines confrontations.

Pour rappel, seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

COUPE D'AFRIQUE

La CAF décide de reporter la CAN prévu au Maroc au début de l'année 2026

La Confédération Africaine de Football a annoncé le report de la Coupe d'Afrique des nations 2025, qui devrait être organisée par le Maroc, au début de 2026.

Le Secrétaire général de la Confédération Africaine de football, Musingo Oumba, a révélé dans une interview à la chaîne britannique "BBC", que la décision de reporter de la "Can" 2025, au début de 2026, est venue pour éviter la collision avec la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025, qui se tiendra du 15 juin au 13 juillet 2025 aux États-Unis d'Amérique. C'est pourquoi il a été décidé de reporter la CAN au début de 2026. Le secrétaire général de la CAF a également confirmé que les clubs africains qui participeront à la nouvelle édition de la "Coupe du Monde" sont: Al-Ahly, Al-Wadad baidoui, Tarji Tunisi et Mamelodi Sundowns. Le Secrétaire général de la CAF, Musingo, a expliqué qu'il est prévu que de nombreux joueurs africains, que ce soit avec des clubs africains, européens ou même asiatiques, participeront à la Coupe du Monde des Clubs.

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU STADE HAMLAOUI

6 Matches à huit-clos pour le CSC

La Commission de discipline de la ligue de football professionnel a prononcé son verdict suite au incidents du lundi passé est de joué sans public pour l'équipe du CSC pendant 6 matches, dont 3 à l'extérieur.

En plus d'empêcher le public de l'équipe. De ce déplacé dans les matches que le club de Constantine jouera à l'extérieur.

La commission de discipline a également décidé d'infliger une sanction financière de 200 milles Dinars, pour avoir lancé des feux d'artifice, sur le sol du stade du martyr Hamlaoui et obliger la direction du CSC à payer les pertes subies par le stade Hamlaoui dans le contexte des actions populaires qui ont suivi la fin de la confrontation de l'équipe contre USMA, lundi dernier, dans le cadre du règlement du calendrier du 24e journée de la ligue professionnelle.

Selon le communiqué de la ligue, ces décisions sont intervenues après la réunion du comité d'urgence de la FAF en raison des événements malheureux qu'a connus le stade "Hamlaoui" de Constantine ce lundi. Dans le même contexte, la commission de discipline de la ligue de Football professionnel a décidé de priver le "CSC" des revenus de la retransmission télévisée du match.

Aussi l'attaquant de l'équipe, Brahim Dib, a été puni d'une amende de 10 millions de centimes.

La Fédération Algérienne de Football

"FAF" a annoncé, mardi, la programmation des rencontres des 28e et 29e journées du Championnat Professionnel, sans la présence des supporters des équipes visiteuses privés précédemment de déplacement à la 30e et dernière Journée.

Le comité de discipline émet d'énormes sanctions financières contre l'USMA.

Dans le même contexte La ligue professionnelle via son site officiel a expliqué dans un communiqué qu'il avait été décidé d'imposer une amende de 400 milles dinars, «car le public de l'équipe a lancé

des feux d'artifice sur le sol du stade Hamlaoui», sans causer de pertes physiques. Dans le même contexte, «il a également été décidé d'obliger la direction du club de la capitale à payer une amende de 40 millions de centimes pour avoir endommagé les chaises des tribunes, et d'obliger le club à payer tous les frais de dommages et intérêts avec indemnisation au gérant du stade.»

M. H.



BIS



20h25

TMC

Amis depuis l'adolescence, un play-boy et un médecin à la vie rangée sont renvoyés en 1986. Ils en profitent pour modifier des choses et échanger leurs vies.

A GENTLEMAN IN MOSCOW



20h10

CANAL+

Alors que le comte Rostov voit son ancienne vie s'éloigner irrémédiablement, il reçoit une terrible nouvelle qui va sans doute changer beaucoup de choses. Dans son existence recluse dans l'hôtel Metropol, Rostov doit réapprendre à vivre d'une autre façon s'il veut espérer un avenir différent. Le temps passe et Rostov, de ses fenêtres, voit que la vie à Moscou, change peu à peu. Dans cette autre temporalité, Rostov découvre que les relations humaines sont plus riches et complexes qu'il ne le pensait. Malgré sa prison dorée, le comte constate tous ces changements et va devoir s'adapter.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

2

« My Taylor is rich » : Taylor Swift, 34 ans et déjà milliardaire uniquement grâce à sa musique, fait tout trembler sur son passage. Coup de projecteur sur le parcours de cette artiste dont l'ascension fulgurante n'a rien d'un hasard • « Fusillés de Meymac » : quand la mémoire résiste » : Le 12 juin 1944, dans les hauteurs de Meymac, en plein plateau de Millevaches, un groupe de résistants aurait fusillé puis enterré dans les bois 47 prisonniers allemands. C'est une histoire du passé, toujours aussi vive dans le présent • « Du refus d'autorité au complotisme : qui sont les citoyens souverains ? »

CASSANDRE



20h10

3

Sur des images de drone, une propriété somptueuse, où l'on découvre dans le jardin un corps sans vie : pas de doute, ce n'est pas une mort naturelle. Mais quand Cassandra et son équipe débarquent sur la scène de crime, le cadavre a disparu. Qui a caché le corps ? Cassandra interroge les propriétaires des lieux, les Audemont, illustre famille d'Annecy dans l'horlogerie de luxe depuis des générations. Pour eux, c'est le choc : sur les images du drone, c'est leur associé et gendre qu'ils découvrent mort. Cassandra pénètre les arcanes de l'artisanat de luxe et plonge dans l'univers feutré d'une famille dysfonctionnelle où les secrets sont bien gardés et les faux-semblants un art de vivre....



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

BEHIND THE DOOR - LA MAISON DE LA RUE EN PENTE



19h55

arte

Risako Yamasaki mène une vie paisible jusqu'au jour où elle se voit nommée jurée suppléante dans un procès d'assises. La situation contrarie son mari Yoichiro, qui tente en vain de dissuader Risako. Sa femme doit rester à la maison pour s'occuper de leur fille de 3 ans, Ayaka. Le procès tente d'éclairer le mystère d'un infanticide, commis par Mizuho Ando, une mère au foyer du même âge que Risako. L'accusée, qui a noyé son bébé de 8 mois, reste obstinément mutique quant aux raisons de son acte...

LE PALAIS DES HIÉROGLYPHES - SUR LES TRACES DE CHAMPOLLION



20h05

5

Il y a deux siècles, un jeune savant français, Jean-François Champollion, réussit l'impossible : déchiffrer le code des hiéroglyphes, restés muets pendant plus d'un millénaire. Grâce à cette clé, c'est toute une civilisation enfouie sous le sable de l'Égypte qui a pu renaître. Dans le sud du pays, près de Louxor, un temple de hiéroglyphes intrigue les égyptologues : la tombe d'un prêtre dénommé Padiamenopé, la plus monumentale d'Égypte, plus grande que celles des pharaons. Un accès exclusif au cœur de la mission archéologique de l'Institut Français d'archéologie orientale révèle leurs dernières découvertes.

DIE HARD : BELLE JOURNÉE POUR MOURIR?



20h10

6

N'écoutant que son instinct de père, l'indestructible John McClane s'envole pour Moscou où son fils, perdu de vue depuis des lustres, est emprisonné pour meurtre. Avec son rejeton, il n'est pas au bout de ses surprises. Les Russes non plus !

A TÊTE HAUTE



20h05

Chérie 25

« Élevé » par une mère totalement inadaptée, Malony a très jeune fréquenté les bureaux des juges pour enfants. Violence, vols, décrochage scolaire... l'ado à la dérive réussira-t-il à saisir la main que lui tendent une magistrate combative et un éducateur ?

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:32
Dohr	12:47
Asr	16:36
Maghreb	20:02
Icha	21:47

BÉJAÏA

LE FESTIVAL DE LA CHANSON KABYLE DE KHERRATA REND HOMMAGE À AKLI YAHIATENE

Le 14^e Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle, ouvert mardi soir à Kherrata (Bejaïa), est décliné en total hommage au moudjahid et grand artiste Akli Yahiatene, qui reste un repère lumineux et une figure emblématique dans l'espace de la chanson d'expression kabyle. Toute la soirée du Festival qui va se poursuivre quatre jours, a été consacrée à ce célèbre artiste, avec des cadeaux, des diplômes et des dépositions de reconnaissances foisonnantes qui l'ont ému.

"Merci, merci, merci", n'a cessé de répéter à tout va le chanteur, expliquant qu'initialement il avait cru à une simple participation, en tant qu'invité au Festival et non pas comme convive de marque, voire une guest-star. "Toute la ville de Kherrata, qu'il n'a pas revisitée depuis les années 1970, revêt une symbolique particulière dans sa mémoire de Moudjahid", a-t-il fait savoir.

La soirée a résonné et vibré pour Akli Yahiatene, notamment avec le plateau artistique qui a eu le mérite de rappeler son admirable et captif répertoire, mis à l'occasion dans la bouche de jeunes interprètes qui pour beaucoup l'ont sublimé. Six chanteurs, lauréats des grands concours nationaux et locaux, de la chanson kabyle, se sont relayés admirablement sur la scène pour en montrer la quintessence et le brio, devant une salle archicomble. Akli Yahiatene qui a sorti son premier single en 1959, "Jahegh Bezeff" (Je me suis laissé trop aller), produit alors qu'il purgeait une peine en prison pour ses activités nationalistes, n'a pas cessé d'enchaîner les succès, à l'instar de "Zrigh ezine di Michelet" (J'ai vu la beauté à Michelet actuelle Ain El-Hamam, Ndlr), "Ya l'menfi" (Le banni), "Tamourt Idhourar" (Le pays des



montagnes), qui peinent à prendre une seule ride, étant répétées et fredonnées avec bonheur et engouement à travers les générations. Né en 1933 à Boghni (Tizi-Ouzou), l'artiste continue encore à donner, à créer et à se produire sur scène, toujours comme un jeune premier. Après cette soirée hommage, la 14^e édition de ce

Festival, qui va alterner pendant quatre jours, pas moins de huit plateaux réservés à une quinzaine d'artistes interprètes, entend brasser les anciens avec les jeunes, mais surtout pousser ces derniers à s'affirmer davantage en innovant, mais aussi à prendre de la graine auprès des aînés qui ont fait legs d'œuvres immortelles.

TRAVERSÉES ESPAGNE – ALGÉRIE BALEARIA OFFRE UNE RÉDUCTION DE 20 % SUR SES BILLETS



Plusieurs compagnies maritimes desservent le territoire national depuis l'autre rive de la Méditerranée. Parmi celles-ci, le transporteur espagnol, qui a décidé, cet été, de renforcer ses dessertes à destination de l'Algérie et d'offrir un large choix aux voyageurs algériens.

En effet, sur son site de réservation, la compagnie maritime annonce la programmation de trois traversées par semaine au départ du port de Valence, en Espagne, vers celui de Mostaganem.

Baleària offre 20 % de réduction sur le prix de ses traversées vers l'Algérie

Le renforcement de ces dessertes a pour but de répondre à la forte demande entre les deux destinations. Par conséquent, Baleària prévoit de desservir Mostaganem à raison de trois dessertes, en aller-retour par semaine, programmées pour tous les lundis, jeudis et samedis. Ces billets de voyage sont disponibles à partir de 160

euros, par personne et par trajet, le prix d'un voyage en cabine occupée par quatre personnes. "Notre itinéraire entre Valence et Mostaganem vous attend avec plus de départs hebdomadaires, plus d'horaires et plus de flexibilité !"

Par ailleurs, le transporteur maritime profite de cette occasion pour lancer une nouvelle offre promotionnelle pour accompagner son nouveau programme. En effet, Baleària propose à ses voyageurs de réserver dès maintenant leurs billets de voyage entre Valence et Mostaganem et de profiter d'une promotion allant jusqu'à - 20 % sur le prix du billet.

Cette offre est valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 17 juin 2024, et s'applique sur tous les voyages, en aller-retour, programmés jusqu'au 30 septembre 2024. En revanche, Baleària précise que cette promotion n'est pas applicable sur les retours Open et donne droit à des modifications sous réserve de différence de prix. Les places sont limitées.

TLS CONTACT

Les frais de visa Schengen de court séjour passeront à 90 euros

La saison estivale est l'occasion de tenter de nouvelles destinations et les Algériens sont nombreux à planifier leurs vacances d'été en Europe. D'ailleurs, en cette occasion, le centre chargé de collecte des demandes de visa, en Algérie, TLSContact a publié un nouveau communiqué au sujet des frais de visa. En effet, le prestataire chargé de la collecte des demandes de visa Schengen, au profit des Algériens, annonce une révision des frais de visa Schengen de court séjour. Dans un communiqué, mis en ligne sur son site internet, le centre chargé de la collecte des demandes de visa, TLSContact, annonce la révision des frais de visa, suite à une décision de la commission européenne sur la réévaluation des droits de visa. Dans ce sillage, TLSContact informe ses clients qu'à partir du 11 juin 2024, ces frais passeront à 90 euros pour les adultes et à 45 euros, pour les enfants âgés de 6 à moins de 12 ans. Cet ajustement est dû au fait que la commission européenne réévalue les droits de visa, tous les trois ans, conformément à l'article 16, paragraphe 9, du code des visas. Cette annonce a été faite par les ambassades de plusieurs pays Schengen en Algérie, dont l'Allemagne, pour informer les demandeurs algériens de ce changement. Il est important de rappeler, par ailleurs, que ces frais sont fixés en euros, mais doivent être acquittés en dinars algériens uniquement et peuvent fluctuer selon le taux de chancellerie en vigueur. TLSContact précise, aussi, que le paiement des frais de visa et de service ne garantit pas qu'un visa soit accordé. "Les frais de visa et frais de service sont tous deux non remboursables et non transférables si la demande de visa est refusée par l'administration ou si le demandeur décide de mettre fin à sa demande", informe le prestataire.

BOUIRA

Un réseau de vol de véhicules neutralisé

Dans le cadre des efforts déployés sur le terrain pour lutter contre le crime de toutes sortes, les membres de la brigade des crimes majeurs de la direction de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira, ont démantelé un réseau criminel national spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification des dossiers de base. Ils ont récupéré, dans l'opération trois voitures volées.

L'affaire a démarré sur la base d'une plainte, déposée par l'une des victimes. Les enquêteurs ont rapidement localisé le véhicule volé. Dans la continuité de l'enquête, ils ont identifié des membres du réseau, dont leur chef, qu'ils ont appréhendés grâce à des mandats d'arrêt étendus à plusieurs wilayas. Une perquisition au domicile du principal suspect a permis de découvrir des équipements utilisés pour forger des carrosseries de véhicules, ainsi que de fausses cartes grises et des fichiers de base.

Les prévenus ont été présentés devant les juridictions compétentes.